



Beaussais-sur-Mer - Plancoët - Plélan-le-Petit - Matignon

Plévenon

La SNSM remercie les pêcheurs plaisanciers



Les pêcheurs plaisanciers du port de Saint-Géran ont tenu leur assemblée générale, samedi.

L'association des pêcheurs plaisanciers du port de Saint-Géran (AP-PPSG) a tenu son assemblée générale, samedi, dans l'ancienne cantine, en présence de Claudine Belliard, maire, et des adhérents.

Le président, Dominique Pickeroën, a fait observer une minute de silence en hommage aux adhérents disparus. Il a ensuite dressé le bilan de l'année 2018, en soulignant que l'association compte dans ses rangs 116 adhérents (110 mouillages dont 106 occupés).

Il a par ailleurs félicité les chefs de ports pour leur travail ainsi que les adhérents qui ont mis à disposition leur bateau, pour des promenades en mer, lors de la fête de la mer « **ce qui a permis d'effectuer près de quatre-vingts rotations** ».

Le président a également rappelé que le règlement du port devait être

bien respecté, « **chacun est responsable de son mouillage** ».

Bernard Boiteux, vice président, représentant de la Fédération Nationale de la plaisance et de la Pêche (FNPP), et président de la SNSM locale a apporté des informations sur la pêche de plaisance.

Il a remercié, la municipalité pour avoir sollicité les sauveteurs de la SNSM pour la surveillance de la plage des Grèves d'En Bas. Puis il a remis une plaquette de reconnaissance à l'APPPSG, pour services rendus à la cause du sauvetage en mer. Le rehaussement du môle a également été évoqué.

« **Chaque fois qu'il y a une demande, nous essayons d'y répondre** », a commenté Claudine Belliard, en soulignant les bonnes relations entre la municipalité et les associations.